



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135108>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **25-135108**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune d'Athis-Mons

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : INFOGERANCE DES SYSTEMES ET RESEAUX DE LA VILLE D'ATHIS-MONS

Description : INFOGERANCE DES SYSTEMES ET RESEAUX DE LA VILLE D'ATHIS-MONS

Identifiant de la procédure : 1a2b72a1-052c-4fb4-ae89-a5dbaba886f1

Avis précédent : 443080-2022

Identifiant interne : 2025-007-AO

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72510000 Services de gestion relatifs à l'informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72590000 Services informatiques professionnels

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place du Général de Gaulle

Ville : Athis Mons

Code postal : 91200

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Les prestations permanentes donnent lieu à un marché ordinaire. Les prestations seront réglées sur la base d'un prix global et forfaitaire. Il est précisé que le budget prévisionnel alloué aux prestations permanentes est estimé par la Ville à 60 000 Euros HT/an. Les prestations optionnelles donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec maximum annuel fixé à 60 000 Euros HT.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : INFOGERANCE DES SYSTEMES ET RESEAUX

Description : INFOGERANCE DES SYSTEMES ET RESEAUX DE LA VILLE D'ATHIS-MONS

Identifiant interne : 2025-007-AO

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72590000 Services informatiques professionnels

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place du Général de Gaulle

Ville : Athis Mons

Code postal : 91200

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : Le marché est conclu pour une durée de deux ans à compter du 15 février 2026. Il est reconductible deux fois un an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre ans.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 12/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/01/2026 à 14:00

Informations complémentaires : Les critères de sélection des candidatures et offres sont fixés à l'article 4-2 et 6 du Règlement de la consultation. Il est précisé que les candidats devront présenter une candidature comprenant un minimum de 10 ETP techniques de niveau adapté en interne afin de pouvoir répondre aux prestations de la Ville. La remise des offres est soumise à une visite FACULTATIVE des lieux d'exécution du marché, dont les modalités sont fixées à l'article 4-4 du règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'organiser avec l'ensemble des candidats une présentation de leur offre (présentation de la méthodologie, des engagements, de la prise en compte du contexte et des engagements...) lors d'un échange - d'une heure maximum - sans possibilité de la modifier. Seules des précisions sur le contenu de leur offre pourront être apportées si besoin.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : Dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique contre ladite décision. Par ailleurs, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative. En cas de référé précontractuel, l'auteur du recours est tenu de notifier son recours au pouvoir adjudicateur. Cette notification doit être faite en même temps que le dépôt du recours et selon les mêmes modalités selon l'article R. 551-1 du Code de justice administrative. Elle est réputée accomplie à la date de sa réception par le pouvoir adjudicateur. La suspension desdites décisions peut également être demandée avant la signature du contrat, devant le même tribunal, sur le fondement de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. Avant la signature du contrat, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal sur le fondement de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative. La signature du contrat ne peut toutefois pas intervenir dans les dix jours suivants la notification de la décision de rejet aux candidats dont l'offre n'aura pas été retenue. En cas de référé contractuel, la juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat selon l'article R. 551-7 du Code de justice administrative. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Versailles

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune d'Athis-Mons

Numéro d'enregistrement : 21910027800015

Adresse postale : Place du Général de Gaulle

Ville : Athis-mons

Code postal : 91200

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@mairie-athis-mons.fr

Téléphone : 0169545585

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_NHsAJUnh6M

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177 800 059 00012

Adresse postale : 56, avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 685eda92-66f8-4c54-838b-b35d8ee215d9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/12/2025 à 16:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/12/2025